

» **L'ONERC et le changement climatique**

Cet article est publié avec l'aimable autorisation de la revue CVC "Chauffage, Ventilation, Conditionnement d'air", revue de l'Association des Ingénieurs en Climatologie, Ventilation et Froid (AICVF).

À l'époque où cet entretien a été réalisé, Marc Gillet était directeur de l'Onerc.

Il est depuis mai 2009, directeur du département des affaires internationales de Météo-France.

QUESTIONS À...

Marc Gillet

« Tous doivent accéder à la connaissance sur le changement climatique »



Propos recueillis par Emmanuelle Jeanson

Marc Gillet est directeur de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-mer (ONERC). Son équipe se consacre à collecter toute la connaissance existant sur le sujet, et à la faire parvenir de façon « audible » aux oreilles des décideurs. Une activité qui va devenir cruciale dans les années à venir.

Dans quel contexte l'ONERC est-il né ?

> L'ONERC a été créé par une loi parlementaire proposée en 2001 par le sénateur Paul Vergès, qui s'est largement impliqué dans ce projet. À l'époque, le réchauffement climatique était encore controversé mais le Protocole de Kyoto, en 1997, avait déjà montré la volonté de certains pays de le prendre en compte. En France, plusieurs rapports sur la question avaient été rendus et une mission interministérielle sur l'effet de serre avait été créée dès 1992. L'ONERC, lui, est opérationnel depuis début 2003.

Comment fonctionne cet organisme ?

Jusqu'à juillet 2008, nous étions trois. Depuis la réorganisation des services, deux autres personnes ont rejoint l'équipe, à présent rattachée au département Lutte contre l'effet de serre, à la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), qui dépend du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. Notre conseil d'orientation, présidé par Paul Vergès, est com-

posé de 26 autres membres. Il valide nos travaux, oriente les sujets à développer et adopte les rapports que nous sommes tenus de faire au Premier ministre et au parlement. Y siègent des élus locaux, nationaux, des chercheurs et des représentants d'ONG. Ce dialogue suivi avec des ONG était original avant le Grenelle!

Quelle est votre mission ?

> Notre rôle est de rassembler toutes les informations et les études sur les risques liés au réchauffement climatique, et aux phénomènes climatiques extrêmes en général. Et ce, au niveau national y compris l'Outre mer. Nous sommes en liaison avec tous les organismes qui mènent ces recherches : CNRS, Météo France, CEMAGREF, INRA, InVS, INSERM, IRD, l'Institut Pasteur, quelques laboratoires universitaires... Notre réseau de correspondants est le plus complet possible et notre tâche est de l'animer. Par ailleurs, nous nous tenons au courant des recherches menées dans les autres pays d'Europe. Les données sont compulsées et mises en corrélation.

À qui sont destinées ces informations ?

> L'ONERC doit présenter régulièrement des rapports au Premier ministre et au parlement. Avec un grand nombre d'autres publications, ils sont à la disposition des décideurs publics, des collectivités territoriales et du public en général. Nous tentons de leur apporter une vision pluridisciplinaire. Les informations sont relatives aux impacts du changement climatique, observés et à venir, à la vulnérabilité qui en découle et à l'adaptation qui est nécessaire pour mieux y répondre. Par exemple, notre prochain rapport au Premier ministre et au Parlement portera sur les coûts du changement climatique en France.

Comment le rôle de l'ONERC évolue-t-il dans le contexte actuel de perception du changement climatique ?

> Les politiques publiques se sont jusque-là surtout intéressées à l'atténuation de l'effet de serre, qui concerne principalement le domaine de l'énergie. À présent, tout un chacun se rend compte que les mesures pour limiter les émissions de gaz à

QUESTIONS À...

Marc Gillet
« Tous doivent accéder
à la connaissance sur
le changement climatique »



Propos recueillis par Emmanuelle Jeanon

SUITE...

effet de serre ne suffisent pas et que les changements sont bel et bien déjà là. Nous recevons de plus en plus de demandes des collectivités territoriales sur la façon d'aborder l'adaptation au changement climatique. Les problèmes rencontrés sont parfois locaux : par exemple, que faire pour lutter contre un accroissement possible de la houle qui balaie les digues et les plages ? Au niveau européen, un Livre Blanc sur l'adaptation au changement climatique est en passe d'être publié. Pour ce qui nous concerne, nous devons planifier cette adaptation. Tout cela doit être cohérent aux niveaux local, national et européen. Un plan d'adaptation doit être établi avant 2011. C'est une mesure prévue dans l'article 37 du projet de loi Grenelle I.

Quelle est la première étape de ce plan ?

➤ Le premier chantier est d'évaluer précisément les impacts possibles secteur par secteur, les possibilités d'adaptation et leurs coûts. Après cette étape, qui court jusque mi-2009, et des études complémentaires qui seront menées en 2010, nous disposerons de suffisamment

d'éléments pour proposer ce plan national d'adaptation. Il faudra sans doute se préoccuper du confort intérieur dans des logements ultra isolés qui ne doivent pas devenir des cocottes-minute ! La ventilation, la climatisation, la surface vitrée, sont des thèmes sur lesquels nous allons sans doute amasser des données.

Les modèles prévoient également des épisodes secs plus fréquents et plus marqués, qui risquent d'induire notamment des mouvements de terrain. Le climat plus chaud (déjà + 1 °C en cent ans), avec un rayonnement direct supérieur, devront être combattus par de nouveaux procédés. Par exemple, des expériences de villes peintes en blanc comme dans certains pays méditerranéens montrent que la réflexion du rayonnement solaire permet de réduire la quantité de chaleur emmagasinée. Ou encore des essais de double-toits, ou de double-parois avec une « peau » noire et une circulation d'air entre les deux permettant de limiter la chaleur interne et par ailleurs de récupérer des calories de cet air chauffé...

Plus simplement, le choix

d'équipements économes en énergie, la réhabilitation des volets, sont aussi des solutions qu'il faut aider à diffuser, étudier à l'appui.

Si certains modèles de climat annoncent en métropole des baisses des précipitations de 20 % ou plus, il n'est pas exclu que certains types d'inondations deviennent plus fréquents, ce qui pourrait donner lieu à une révision des zones constructibles. Outre-mer, on craint que les cyclones tropicaux deviennent plus violents, ce qui plaide également pour une gestion renforcée des risques d'inondations. Comment éviter les dégâts ? comment dédommager les victimes ? quelles normes de constructions préconiser dans les zones à risques... ? Ces questions et bien d'autres se posent.

Les acteurs économiques ont besoin d'outils cohérents en termes de risques, d'avantages et d'inconvénients. Tous doivent avoir accès à cette connaissance qui va leur être indispensable pour mieux vivre le changement climatique. ■

Pour en savoir plus :
<http://onerc.gouv.fr>

« Nous recevons de plus en plus de demandes des collectivités territoriales sur la façon d'aborder l'adaptation au changement climatique »

Un parcours sans nuages

Directeur de l'ONERC depuis 2002, Marc Gillet prend le pouls du climat depuis bientôt trente-cinq ans. Sorti de Polytechnique en 1972, il entre à Météo France en tant qu'ingénieur météo, où il se passionne pour la physique des nuages. Il poursuit sa quête aux États-Unis, en 1975, par un Master sur la physique de l'atmosphère. À partir de 1984, c'est au sein du réseau d'observation de Météo France qu'il va passer 10 ans. Il prend de la hauteur les 5 années suivantes, à programmer la création et la mise en service de satellites, participant notamment

à l'élaboration et au lancement de Météosat. En 1997, il rejoint la mission interministérielle de l'effet de serre. Ce sont alors plutôt les aspects d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre et les relations avec la recherche sur le changement climatique qui prennent le pas sur ses activités de météorologue. Autre casquette, et non des moindres : Marc Gillet est la personne-clé pour la France au sein du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur les changements climatiques (GIEC), une activité qui occupe environ 20 % de son temps.